

S'il vous plaît, Monsieur Carney, puis-je avoir mon argent de poche?

Vicki Gunn

Directrice exécutive, PHC Canada

Avez-vous suivi certaines des discussions qui ont eu lieu au Parlement depuis sa reprise, il y a quelques semaines?¹

Le Canada traverse une crise de l'accessibilité financière. Je suis certain que nous le savions tous. Si vous faites le plein de votre voiture ou que vous mettez à manger sur la table, vous savez de quoi il est question. J'ai suivi une partie des échanges passionnés qui ont eu lieu lors de la période des questions au Parlement, le 23 septembre.

Selon la députée Melissa Lantsman (Thornhill, Ontario), un Canadien actif sur quatre vit d'une paie à l'autre. Elle a également informé le Parlement que plus de la moitié des Canadiens dépensent la totalité de leur salaire, voire plus que leur salaire net... chaque mois... sans épargne et avec un endettement accru.

Le ministre libéral des Finances a opposé à ces statistiques une longue liste de programmes leur permettant de distribuer l'argent des contribuables et de s'attendre à ce que nous leur témoignions une gratitude éternelle pour leur générosité. Vraiment ? La plupart des Canadiens travaillent dur pour nourrir leur famille et sont fiers de subvenir eux-mêmes à leurs besoins.

Mais le gouvernement libéral nous dit que nous sommes incapables de subvenir aux besoins de nos familles ; ainsi, par pure bonté d'âme, les députés fédéraux font bénéficier les Canadiens d'une multitude de programmes gouvernementaux. Avec l'argent de qui ? Celui des contribuables... prélevé auprès des personnes mêmes pour qui le gouvernement prévoit de le dépenser.

Selon le ministre des Finances François-Philippe Champagne, le Programme canadien d'aide pour l'épicerie et les produits essentiels vient en aide à 12 millions de familles. (D'après Statistique Canada, en 2025, on ne compte que onze millions de familles canadiennes, mais passons...)² Peut-être que si le gouvernement cessait de réduire les Canadiens à la pauvreté en empruntant pour financer des programmes au-dessus de nos moyens, ces derniers n'auraient pas besoin de ce programme. Les Canadiens seraient alors en mesure de subvenir aux besoins de leur famille grâce au fruit de leur propre travail. Cela nous permettrait de conserver la fierté de subvenir à nos besoins et à ceux de nos proches.

Je pourrais continuer à égrener les statistiques sur les sommes issues de l'argent des contribuables englouties pour soutenir les familles canadiennes en difficulté face à cette spirale inflationniste, mais les chiffres finissent vite par lasser. Penchons-nous donc plutôt sur la réalité.

Combien d'entre nous déclareraient fièrement : « Papa Carney (le grand État) subvient aux besoins de ma famille ? » Nous préférerions de loin dire : « C'est moi qui, de mes propres mains, subviens aux besoins de

ma famille. » Nous savons tous que subvenir aux besoins de ma famille relève de ma responsabilité, et non de celle de l'État.

Selon le l'Institut national de la paie, environ 44 % des Canadiens actifs sont stressés par leurs finances. Le Canada ne se trouve pas dans une situation économique favorable!

Le Code criminel du Canada nous indique:

215 (1) Quiconque a l'obligation légale,

(a) en qualité de parent, de parent d'accueil, de tuteur ou de chef de famille, de fournir les choses nécessaires à l'existence à un enfant âgé de moins de seize ans.³

Il incombe aux parents de subvenir aux besoins de leur famille. C'est pour eux une fierté de le faire. Nous sommes redevables, devant Dieu et les uns envers les autres, de l'accomplissement de nos responsabilités.

Cependant, à force de nous endetter pour acheter nos voix grâce à des programmes qu'ils jugent nécessaires ou désirables, les gouvernements successifs nous ont légué une dette qui pèsera sur de très nombreuses générations à venir. Les Canadiens vivent d'une paie à l'autre et s'enfoncent peu à peu financièrement à mesure que leurs économies s'épuisent, tout en tentant de survivre à des gouvernements qui ont dilapidé l'argent des contribuables comme s'il s'agissait d'une ressource inépuisable.

Nos enfants et petits-enfants travailleront chaque jour de leur vie d'adulte pour rembourser la dette contractée par les générations précédentes. Cela suppose toutefois que le gouvernement alors au pouvoir s'engage à la rembourser, ce qui n'a été une priorité pour aucun des partis actuellement représentés au Parlement. Pire encore : s'ils ne tentent pas de rembourser la dette et continuent plutôt de dépenser de l'argent qu'ils n'ont pas, le Canada connaîtra inévitablement une faillite financière. Et ensuite?

Un rapide coup d'œil sur Internet nous indique ce qui se passerait : le chômage augmenterait. Cela entraînerait une crise immédiate des recettes pour notre gouvernement dépensier. Il lui faudrait alors réduire les programmes sociaux — santé, éducation et filets de sécurité sociale — pour tenter de couvrir les coûts.

Que se passerait-il dans un Canada dépourvu de ces programmes auxquels nous sommes si habitués ? Que se passerait-il si l'ordre public venait à s'effondrer ? Nous en avons déjà été témoins, notamment lors de catastrophes naturelles. Dans le désespoir, les gens commettent des actes désespérés : pillages, vols, cambriolages et violences. Le mal se déchaîne alors sans retenue!

Que faut-il faire ? Comment pouvons-nous éviter ce scénario imminent?

Nous devons nous serrer la ceinture et rembourser les emprunts excessifs du passé. Il nous faudra rétablir des sphères de responsabilité solides : la famille, l'Église et l'État. Nous devons réaffirmer une vision forte d'un Canada uni, en revenant aux valeurs bibliques qui ont fait sa grandeur par le passé. Nous devons nous humilier devant le Dieu Tout-Puissant et nous repentir de la rébellion qui a marqué ces dernières décennies.

Le PHC du Canada est en mesure de mener ce processus. Il est temps de se tourner vers l'avenir pour retrouver les bénédictions dont nous avons joui par le passé. Ensemble, rétablissons le Canada en tant que pays honorant Dieu, tel qu'il l'était lorsque nos fondateurs l'ont nommé « Dominion du Canada. »

Revenons à la promesse de Dieu pour les nations qui Le servent fidèlement : « Il dominera d'une mer à l'autre, et du fleuve jusqu'aux extrémités de la terre. » Psaume 72:8

Rejoignez le PHC du Canada⁴ dès aujourd'hui.

Notes de bas de page

¹ www.youtube.com/watch?v=zEXf9qG_xzo

² www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/tv.action?pid=1710006101&request_locale=fr

³ laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/c-46/section-215.html

⁴ www.chp.ca/fr/accueil/rejoignez-nous/

Parti de l'Héritage Chrétien du Canada

chp.ca/fr/accueil • NationalOffice@chp.ca • 1-888-VOTE-CHP (868-3247)

PO Box 4958, Station E, Ottawa, Ontario K1S 5J1

Autorisé par l'agent principal du Parti de l'Héritage Chrétien du Canada et peut être copié.
